



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## festivals

Question écrite n° 179

### Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur le montant des crédits qui seront disponibles pour l'exercice 1997 au profit de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Poitou-Charentes. En effet, plusieurs demandes de subvention relatives à l'organisation de manifestations et festivals de musique sont en attente de décision. Or, les programmations ont d'ores et déjà été arrêtées. L'inquiétude des responsables est grande d'autant que pèsent de fortes contraintes et quelques incertitudes sur les crédits mis à la disposition de la région Poitou-Charentes. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le montant de la dotation allouée à la DRAC de Poitou-Charentes.

### Texte de la réponse

Les crédits afférents aux institutions financées sur le titre IV du budget de la culture notifiée à la direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes en début de gestion 1997 sont de 64 millions de francs et sont proches du niveau de 1996. Cette dotation doit permettre à la direction régionale des affaires culturelles de continuer à soutenir activement la vie culturelle régionale dans tous les secteurs, qu'il s'agisse du patrimoine, des musées, des archives, du livre et du spectacle vivant, des arts plastiques ou de l'action culturelle en direction des publics.

### Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 179

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juin 1997, page 2186

**Réponse publiée le :** 28 juillet 1997, page 2481